



Lauréat *ex-aequo* :
Le Regroupement des artistes « Le Trait d'Union »
 pour le recyclage, la rénovation
 et l'exhaussement de l'édifice
 sis aux 330 à 340, rue Fleurie

Réalisation :
 Construction Jean
 Couture Inc.

Conception :
 Thomas Carrier,
 architecte



Avant

Ce projet a retenu l'attention de la Commission, principalement pour l'originalité du traitement architectural qui traduit une démarche de conception orientée par la recherche et l'innovation. Réalisé à partir d'un bâtiment fort délabré, ce projet de recyclage intègre un exhaussement dont le volume est aussi important que celui existant au départ.

Les auteurs ont habilement profité de la liberté de création que permettait la piètre qualité du bâtiment existant pour orienter la conception du projet dans cette singulière direction. Bien sûr, l'utilisation d'un matériau de recouvrement insolite, installé de façon équivoque, évoquant une certaine modernité tout en rappelant certains patrons de pose traditionnels, compte pour beaucoup dans l'expression donnée. Soulignons également la modulation inhabituelle de la fenestration, le design original des balcons et des escaliers, ainsi que la monochromie relative de l'ensemble.